

RCS : MEAUX Code greffe : 7701

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de MEAUX atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

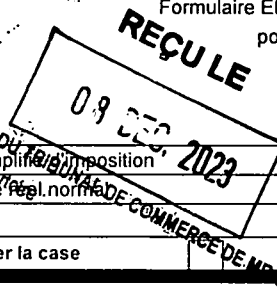
Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2021 B 00365 Numéro SIREN : 893 574 079 Nom ou dénomination : 3JEM
--

Ce dépôt a été enregistré le 12/12/2023 sous le numéro de dépôt 15737

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Formulaire EDI 2065
pour 2023



Exercice ouvert le	01012022	et clos le	31122022	N° de déclaration d'imposition		X
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				Régime fiscal		
Si PME innovantes, cocher la case ci-contre				Régime fiscal normal		
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case						

A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

Désignation de la société:		Adresse du siège social:	
SAS 3JEM		19 AV. YITZHAK RABIN	
SIRET	8 9 3 5 7 4 0 7 9 0 0 0 1 6	77600 BUSSY-SAINT-GEORGES	
Adresse du principal établissement:		Ancienne adresse en cas de changement:	

REGIME FISCAL DES GROUPES

Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)

Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante

Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère:

SIRET

B ACTIVITE

Activités exercées	PRESTATAIRE DE SERVICES	Si vous avez changé d'activité, cochez la case	
--------------------	-------------------------	--	--

C RECAPITULATION DES ELEMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065)

1 Résultat fiscal	Bénéfice imposable au taux normal	Déficit	340
Bénéfice imposable à 15%	Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés		
2 Plus-values	PV à long terme imposables à 15%	PV à long terme imposables à 19%	
	Autres PV imposables à 19%	PV à long terme imposables à 0%	PV exonérées (art. 238 quinquies)
3 Abattements et exonérations notamment en faveur des entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches			
Entreprises nouvelles, art 44 sexies	Jeunes entreprises innovantes, art. 44 sexies-0 A		
Entreprises nouvelles, art 44 septies	Zone franche d'activité, art. 44 quaterdecies	Zone de restructuration de la défense art. 44 terdecies	
Bassins urbains à dynamiser (BUD), art. 44 sexdecies	Zones franches urbaines - Territoire entrepreneur, art 44 octies A	Autres dispositifs	
Société d'investissement immobilier cotée	Zone de développement prioritaire, art. 44 septdecies		
Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)		Plus-values exonérées relevant du taux de 15 %	
4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer : dans le secteur productif, art. 244 quater W			

D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n°2065)

1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt	
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité.	

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n° 2065)

Recettes nettes soumises à la contribution 2,50%	
--	--

F CONTRIBUTION TEMPORAIRE DE SOLIDARITE (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)

Assiette de la contribution temporaire de solidarité au taux de 33%	
---	--

G ENTREPRISES SOUMISES OU DESIGNÉES AU DÉPÔT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS CbC/DAC4 (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)

1-Si vous êtes l'entreprise, tête de groupe, soumise au dépôt de la déclaration n° 2258-SD (art. 223 quinquies C-I-1), cocher la case ci-contre	
2-Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire la déclaration n° 2258-SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée	Nom NIF
3-Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration n° 2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 quinquies C-I-2), cocher la case ci-contre	
Dans ce cas, veuillez indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe	Nom NIF

H COMPTABILITÉ INFORMATISÉE

L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ?	OUI	x	NON	Si oui, indication du logiciel utilisé	CEGID
---	-----	---	-----	--	-------

Vous devez obligatoirement souscrire le formulaire n° 2065-SD par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2 % prévue par l'article 1738 du CGI. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr. Les notices des liasses fiscales sont désormais uniquement accessibles sur le site www.impots.gouv.fr.

Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable:		Nom et adresse du conseil:	
HENRI AUBERT EURL 11 RUE DE COURTALIN VAL D'EUROPE PARK - BAT C 77700 MAGNY LE HONGRE Tél: 01.64.02.82.77			
OGA/OMGA	Viseur conventionné	(Cocher la case correspondante)	Identité du déclarant:
Nom et adresse du CGA/OMGA ou du viseur conventionné:			Date: Lieu BUSSY-SAINT-GEORGES
N° d'agrément du CGA/OMGA/viseur conventionné			Qualité et nom du signataire: PRESIDENT DE SAS
Examen de conformité fiscale (ECF)			Signature PIGRENET BEATRICE

IMPOT SUR LES SOCIETES										N° 2065 bis 2023			
ANNEXE À LA DECLARATION N° 2065													
I REPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILES DISTRIBUES													
Montant global brut des distributions (1) payées par la société elle-même				a		payées par un établissement chargé du service des titres				b			
Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire(s) (2)										c			
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées										d			
Montant des distributions										e			
autres que celles visées en (a),										f			
(b), (c) et (d) ci-dessus (3)										g			
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI (4)										i			
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI										j			
Montant des revenus répartis (5)										Total (a à h)			
J REMUNERATIONS NETTES VERSEES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIETES													
Nom, prénoms, domicile et qualité (art. 48-3 à 6 ann. III au CGI) • SARL, tous les associés ; • SCA, associés gérants ; • SNC ou SCS, associés en nom ou commandités ; • SEP et sté de copropriétaires de navires, associés, gérants ou coparticipants				Pour les S.A.R.L. Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit		Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col. 1 à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société.							
1				2		Montant des sommes versées :							
						Année au cours de laquelle le versement a été effectué.		à titre de traitements émoluments et indemnités proprement dits.		à titre de frais de représentation, de mission et de déplacement.		à titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les	
								Indemnités forfaitaires.		Remboursements.		Indemnités forfaitaires.	
								5		6		7	
								8		9		10	

Désignation de l'entreprise SAS 3JEM

Néant ☐ *

Adresse de l'entreprise 19 AV. YITZHAK RABIN

77600 BUSSY-SAINT-GEORGES

Numéro SIRET * 8 9 3 5 7 4 0 7 9 0 0 0 1 6

Durée de l'exercice en nombre de mois * 1 2

Durée de l'exercice précédent * 1 2

				Exercice N clos le	Exercice N-1 clos le
				3 1 1 2 2 0 2 2	3 1 1 2 2 0 2 1
ACTIF		Brut 1	Amortissements - Provisions 2	Net 3	Net 4
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles				
	Fonds commercial *	010	012		
	Autres *	014	016		
	Immobilisations corporelles *	028	030	839	1 119
	Immobilisations financières * (1)	040	042		
Total I (5)		044	048	839	1 119
STOCKS ACTIF CIRCULANT	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050	052		
	Marchandises *	060	062		
	Avances et acomptes versés sur commandes	064	066		
	Créances (2)	068	070		
	Clients et comptes rattachés*				
	Autres * (3)	072	074	461	501
	Valeurs mobilières de placement	080	082		
	Disponibilités	084	086	5 686	5 705
	Charges constatées d'avance *	092	094		
	Total II	096	098	6 147	6 207
Total général (I+II)		110	112	6 986	7 326
PASSIF				Exercice N NET 1	Exercice N-1 NET 2
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *	120		5 000	5 000
	Ecart de réévaluation	124			
	Réserve légale	126			
	Réserves réglementées*	130			
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants * 131)	132			
	Report à nouveau	134		(1 893)	
	Résultat de l'exercice	136		(340)	(1 893)
	Subventions d'investissement	137			
	Provisions réglementées	140			
	Total I	142		2 767	3 107
DETTES (4)	Provisions pour risques et charges	154			
	Emprunts et dettes assimilées	156			
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164			
	Fournisseurs et comptes rattachés *	166		600	600
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N : 169)	172	3 619	3 619	3 619
	Produits constatés d'avance	174			
	Total III	176		4 219	4 219
	Total général (I + II + III)	180		6 986	7 326
RENOUVELLEMENT	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193	(4) Dont dettes à plus d'un an	195	
	(2) Dont créances à plus d'un an	197	(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182	
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199	Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184	

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

Formulaire obligatoire (article 302 Septies A bis du Code Général des Impôts)		Désignation de l'entreprise		SAS 3JEM		Exercice N clos le		Exercice N-1 clos le		Néant		*		
A - RÉSULTAT COMPTABLE						13 1 1 2 2 0 2 2		13 1 1 2 2 0 2 1						
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *			209		210								
	Production vendue	biens		215		214								
		services *		217		218		700		1	162			
	Production stockée *	(Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)				222								
	Production immobilisée *					224								
	Subventions d'exploitation reçues					226								
	Autres produits					230						1		
	Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)						232		700		1	163		
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)					234								
	Variation de stock (marchandises) *					236								
	Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)					238								
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement) *					240								
	Autres charges externes * :	(dont crédit bail : - mobilier - immobilier)				242		759		2	693			
	Impôts, taxes et versements assimilés	(dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)			243									
	Rémunérations du personnel *					250								
	Charges sociales (cf. renvoi 380)					252								
	Dotations aux amortissements *					254		280			363			
	Dotations aux provisions					256								
	Autres charges	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *		259			262		0					
		dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles		260										
Total des charges d'exploitation (II)						264		1 040		3	056			
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						270		(340)		(1	893)			
PRODUITS ET CHARGES DIVERS	Produits financiers					280								
	Produits exceptionnels					290								
	Charges financières					294								
	Charges exceptionnelles	dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies)		347			300							
		dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D)		348										
Impôts sur les bénéfices *					(VII)	306								
2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I+III+IV) - Charges (II+V+VI+VII)						310		(340)		(1	893)			
B - RÉSULTAT FISCAL		Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2				312			314		340			
RÉINTÉGRATIONS	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *					316								
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles					318								
	Provisions non déductibles *					322								
	Impôts et taxes non déductibles * (cf. page 7 de la notice 2033.net)					324								
	Divers*, dont intérêts excédentaires des cptes-cis d'associés		247		Ecart de valeurs liquidatives sur OPC*	248								
	Fraction des loyers versés dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option				(Part de loyers dispensés de réintégration)	249								
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime					998								
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime					999								
DÉDUCTIONS	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime								997					
	Entreprise nouvelles (44 septies)	986		Zone franche urbaine (44 octies A)	987		Zones de restructuration de la défense (44 septies)	127		Zones de revitalisation rurales (44 quinquies)	138			
	Reprise d'entreprises en difficulté (44 septies)	981		Jeune entreprise innovante (44 septies A)	989		Basins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodécies)	991						
	Divers (44 quinquies)	ZFA NG (44 quinquies)	345		Investissements outre-mer	344		Créance due au report en arrière du déficit	346		Basins urbains à dynamiser-BUD (art. 44 septuagies)	992		
	Dédution exceptionnelle (art 39 decies) A B C D E F G							993						
	RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS						352			354		340		
	Bénéfice col. 1 Déficit col. 2													
DÉFICITS	Déficit de l'exercice reporté en arrière : (Entreprises I.S. seulement)						356							
	Déficits antérieurs reportables : * 1 8 932 ont imputés sur le résultat :								360					
RÉSULTAT FISCAL APRES IMPUTATION DES DÉFICITS						370			372		340			
Bénéfice col. 1 Déficit col. 2														

Désignation de l'entreprise : SAS 3JEM

Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

I	IMMOBILISATIONS	Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale *
ACTIF IMMOBILISÉ										Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400		402		404		406		
	Autres	410		412		414		416		
Immobilisations corporelles	Terrains	420		422		424		426		
	Constructions	430		432		434		436		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	440		442		444		446		
	Installations générales, agencements divers	450		452		454		456		
	Matériel de transport	460		462		464		466		
	Autres immobilisations corporelles	470	1 482	472		474		476	1 482	1 482
	Immobilisations financières	480		482		484		486		
TOTAL		490	1 482	492		494		496	1 482	1 482

II	AMORTISSEMENTS	Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES									
Fonds commercial		495		497		498		499	
Autres immobilisations incorporelles		500		502		504		506	
Immobilisations corporelles	Terrains	510		512		514		516	
	Constructions	520		522		524		526	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	530		532		534		536	
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540		542		544		546	
	Matériel de transport	550		552		554		556	
	Autres immobilisations corporelles	560	363	562	280	564		566	643
	TOTAL	570	363	572	280	574		576	643

III PLUS-VALUES, MOINS-VALUES		(19%, 15% et 0% pour les entreprises à l'IS, 16% pour les entreprises à l'IR) (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)									
Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle.	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	

Immobilisations	Valeur d'actif *	Amortissements *	Valeur résiduelle	Prix de cession *	Plus ou moins-values			
					Court terme *	Long terme		
						19 %	15 % ou 12,8 %	0 %
	①	②	③	④	⑤	⑥	⑦	⑧
1								
2								
3								
4								
5								
6								
7								
8								
9								
10								
TOTAL	578	580	582	584	586	581	587	589
Plus-values taxables à 19 % (1)		579		Régularisations	590	583	594	595
TOTAL					596	585	597	599

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-NOT.

(1) Les plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210 E et 208 C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

④

RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES - DÉFICITS REPORTABLES - CRÉDITS D'IMPÔTS

Désignation de l'entreprise : SAS 3JEM

Néant ☐ *

I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice		AUGMENTATIONS : dotations de l'exercice		DIMINUTIONS : reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600		602		604		606	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601		603		605		607	
	Autres provisions réglementées	610		612		614		616	
Provisions pour risques et charges		620		622		624		626	
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630		632		634		636	
	Sur stocks et en cours	640		642		644		646	
	Sur clients et comptes rattachés	650		652		654		656	
	Autres provisions pour dépréciation	660		662		664		666	
TOTAL		680		682		684		686	

B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

	Dotations		Reprises	
Fonds commercial	681		683	
Autres immobilisations incorporelles	700		705	
Terrains	710		715	
Constructions	720		725	
Inst. techniques matériel et outillage	730		735	
Inst. générales agenc. am. divers	740		745	
Matériel de transport	750		755	
Autres immobilisations corporelles	760		765	
TOTAL	770		775	

C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES A PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPOT
(Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)

1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes	
2		
3		
4		
5		
6		
7		
Total à reporter ligne 322 du tableau n° 2033 B		780

II DÉFICITS REPORTABLES

Déficits imputés				983	
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (Montant porté lignes 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent)				982	1 893
Déficits reportables				984	1 893
Déficits transférés de plein droit (article 209-II-2 du CGI)				982 bis	
Déficits de l'exercice				860	340
Nombre d'opérations sur l'exercice				982 ter	
Total des déficits restant à reporter (870=984+860)				870	2 233

III DIVERS

Primes et cotisations complémentaires facultatives	381	
- dont montant déductible des cotisations facultatives versées en application du I de l'article 154 bis du CGI dont cotisations facultatives Madelin	325	
- dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	327	
Cotisations personnelles obligatoire de l'exploitant (Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT)	380	
- dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS	326	
N° du centre de gestion agréé	388	
Montant de la TVA collectée	374	140
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)	378	100
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant	399	
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice	398	
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI	397	

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Cgcl-Quatre

5

Désignation de l'entreprise : SAS 3JEM		Néant ☒	
Exercice ouvert le : 01/01/2022		et clos le : 31/12/2022	
Durée en nombre de mois		1	2
DECLARATION DES EFFECTIFS			
Effectif moyen du personnel * :		376	
dont apprentis		657	
dont handicapés		651	
Effectifs affectés à l'activité artisanale		861	
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE			
I- Chiffre d'affaires de référence CVAE			
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises		108	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilées		118	
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante		119	
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges		105	
TOTAL 1		106	
II- Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)		115	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation		143	
Subventions d'exploitation reçues		113	
Variation positive des stocks		111	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée		116	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation		153	
TOTAL 2		144	
III- Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée (1)			
Achats		121	
Variation négative des stocks		145	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances		125	
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		146	
Taxes déductibles de la valeur ajoutée		133	
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)		148	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée		128	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		135	
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante		150	
TOTAL 3		152	
IV- Valeur ajoutée produite			
Calcul de la valeur ajoutée (total 1 + total 2 - total 3)		137	
V- Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises			
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF).		117	
Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE			
Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractères agricoles n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre. Si vous êtes assujettis à la CVAE et mono-établissement au sens de la CVAE (cf. la notice du formulaire n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case 117, vous serez alors dispensés du dépôt du formulaire n° 1330-CVAE-SD			
Mono établissement au sens de la CVAE, cocher la case		020	
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne 106, le cas échéant ajusté à 12 mois)		022	
Effectifs au sens de la CVAE *		023	
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)		026	
Période de référence		024	
Date de cessation		186	

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 148 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne 143, portées en ligne 128.

* Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD § Répartition des salaires et dans la notice n° 2033-NOT-SD § Cotisation foncière des entreprises : qualification des effectifs.

6

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

DGFIP N° 2033-F 2023

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'annexe III du C.G.I.)

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)1
1(1) Néant ☐

EXERCICE CLOS LE 3 1 1 2 2 0 2 2

N° SIRET 8 9 3 5 7 4 0 7 9 0 0 0 1 6

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE SAS 3JEM

ADRESSE (voie) 19 AV. YITZHAK RABIN

CODE POSTAL 77600

VILLE

BUSSY-SAINT-GEORGES

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901		NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	902	
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903	2	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	904	500

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) M Nom patronymique PIGRENET Prénom(s) SERGE

Nom marital % de détention 50.00 Nb de parts ou actions 250

Naissance : Date 010959 N° Département 93 Commune AUBERVILLIERS Pays FR

Adresse : N° 19 Voie AV. YITZHAK RABIN

Code postal 77600 Commune BUSSY ST GEORGES Pays France

Titre (2) Mme Nom patronymique LEMONT Prénom(s) BEATRICE

Nom marital PIGRENET % de détention 50.00 Nb de parts ou actions 250

Naissance : Date 260962 N° Département 93 Commune LES PAVILLONS Pays FR

Adresse : N° 19 Voie AV. YITZHAK RABIN

Code postal 77600 Commune BUSSY ST GEORGES Pays France

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame, MLE pour Mademoiselle.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Cegid Quadra

DETAIL LIASSE 2033-A

ACTIF		Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
		31/12/2022 12	31/12/2021 12	Euros	%
IMMOBILISATIONS CORPORELLES		839	1 119	280	25.02
21830000	Matériels Buro.Informatiques	1 482	1 482		
28183000	Amort.Matériels Bureau Informa	643	363	280	77.07
TOTAL I		839	1 119	280	25.02
AUTRES CREANCES		461	501	40	8.06
44566000	Tva Déductible		29	29	100.00
44567000	Crédit de Tva	361	372	11	2.96
44586000	Taxes s/CA Fact.Non Parvenues	100	100		
DISPONIBILITES		5 686	5 705	19	0.33
51200000	Crédit Agricole	5 686	5 705	19	0.33
TOTAL II		6 147	6 207	60	0.96
TOTAL GENERAL		6 986	7 326	340	4.63

DETAIL LIASSE 2033-A

PASSIF	Exercice N 31/12/2022 12		Exercice N-1 31/12/2021 12		Ecart N / N-1	
	Euros	%				
CAPITAL SOCIAL OU INDIVIDUEL						
10130000 Capital Souscrit Appelé Versé	5 000		5 000			
	5 000		5 000			
REPORT A NOUVEAU	1 893				1 893	
11900000 Report à Nouveau	1 893				1 893	
RESULTAT DE L'EXERCICE (Bénéfice ou perte)	340		1 893		1 554	82.07
TOTAL I	2 767		3 107		340	10.93
FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES						
40810000 Fourn.Fact.Non Parvenues	600		600			
	600		600			
AUTRES DETTES	3 619		3 619			
45510000 Compte Courant Mme Pigrenet	3 619		3 619			
TOTAL III	4 219		4 219			
TOTAL GENERAL	6 986		7 326		340	4.63

DETAIL LIASSE 2033-B

	Exercice N 31/12/2022	Exercice N-1 31/12/2021	Ecart N / N-1	
			Euros	%
PRODUCTION VENDUE DE SERVICES	700	1 162	462	39.76
70600000 Prestation 20,00 %	700	1 162	462	39.76
AUTRES PRODUITS		1	1	100.00
75800000 Produits Divers de Gestion		1	1	100.00
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION	700	1 163	463	39.81
AUTRES CHARGES EXTERNES	759	2 693	1 934	71.81
60640000 Fournitures Administratives	46	55	9	15.88
62260000 Honoraires	500	1 253	753	60.10
62270000 Frais d'Actes & Contentieux	48	346	297	86.06
62510000 Voyages & Déplacements		149	149	100.00
62560000 Missions		755	755	100.00
62600000 Frais Postaux		46	46	100.00
62780000 Services Bancaires	165	90	75	83.33
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS	280	363	83	22.93
68112000 Dotat° Amort. Immos Corporelles	280	363	83	22.93
AUTRES CHARGES	0		0	
65800000 Charges Diverses de Gestion	0		0	
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION	1 040	3 056	2 017	65.99
1 - RESULTAT D'EXPLOITATION	340	1 893	1 554	82.07
2 - BENEFICE OU PERTE (Produits - Charges)	340	1 893	1 554	82.07

Date 29/08/2023	Tableau de cohérence des liasses fiscales (*) Client 010566 SAS 3JEM 19 AV. YITZHAK RABIN 77600 BUSSY-SAINT-GEORGES	Référence	Page 1
Collaborateur JMG EDI EDI		Exercice 01/01/2022 31/12/2022	

3JEM

Siège social :
19 avenue Yitzhak Rabin 77600 BUSSY SAINT GEORGES

SAS au capital de 5000€
Immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de MEAUX

RCS 893 574 079

En cours de liquidation

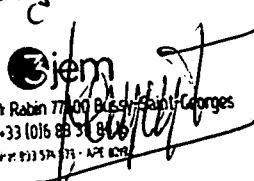
AFFECTATION du RESULTAT 2022

**Première résolution : Texte de la décision d'affectation du résultat de
l'Assemblée Générale Ordinaire du 31 décembre 2022**

L'Assemblée décide d'affecter la perte de l'exercice clos le 31 décembre 2022
s'élevant à -340 € en totalité au compte Report à nouveau.

Fait à Bussy-saint-Georges

Le 31 décembre 2022

Certifié conforme

3JEM
19 Avenue Yitzhak Rabin 77600 Bussy-Saint-Georges
+33 (0)16 88 38 94 6
SIREN 893 574 079 - APE 893